

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 861 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances .

n° 861

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 septembre 1940

Numéro JO
n° 526 du 30/09/1940

Date du numéro
30 septembre 1940

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le radiogramme-circulaire ministériel n° 18 R. du 22 septembre 1940,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulguée à la Côte française des Somalis et dépendances la loi du 13 septembre 1940 portant interdiction aux ressortissants français de se rendre en territoire étranger pour s'y livrer à la fabrication du matériel de guerre.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILHETAS.